

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 10 (1934-1935)

Heft: 5

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

effectuée en Chine semble avoir démontré que le Japon ne possédait alors qu'un nombre de chars insuffisant.

Enfin, lors des combats qui ont eu lieu en Mandchourie, les trains blindés ont joué un rôle important. Le Japon a organisé une brigade de dix trains, avec quelques groupes de draisiniennes et de camions blindés sur rails. Ces éléments étaient répartis, en Mandchourie, entre les forces japonaises qui progressaient le long des voies ferrées. Ils constituaient, en quelque sorte, des bétiers d'assaut qui emportaient, avec l'appui de leur artillerie, les positions défensives chinoises et ouvraient le chemin à l'infanterie.

Petites nouvelles

La jolie ville de Sion inaugurera au printemps prochain son aérodrome. Cette base d'aviation qui n'aura au début que le caractère d'une base d'aviation de tourisme, sera certainement appelée par la suite à prendre une belle extension. En effet, de par sa situation au cœur des Alpes, l'aérodrome de Sion sera utile à plus d'un titre à l'aviation militaire dont il facilitera les vols au-dessus de nos montagnes. En outre il constituera également une base douanière de 2^e classe ainsi qu'un centre de ravitaillement précieux pour les appareils des compagnies aéronautiques organisant des vols au-dessus des Alpes.

*

Dans le projet pour la création de possibilités de travail que le Conseil fédéral vient d'adopter figure une somme de 6 millions de francs pour les années 1935 et 1936 et qui est destinée à la construction de fortins pour assurer la protection de la frontière. Le message que le Conseil fédéral adresse aux Chambres à ce sujet est assez sobre de détail et cela se comprend puisqu'il s'agit d'une question intéressant la défense nationale. Du reste, le Département militaire n'est pas encore en mesure, pour le moment, de présenter à cet effet un projet détaillé. Ce dernier nécessite en effet des études approfondies et des travaux techniques préparatoires qui fourniront précisément du travail à bon nombre d'ingénieurs et de techniciens. Une somme de 1 million de francs environ sera sans doute nécessaire pour la création d'un bureau spécial qui sera rattaché à la section du génie, pour les reconnaissances sur le terrain et pour l'élaboration des plans et devis des ouvrages envisagés. Il s'agira de fortins, sorte de petits forts d'arrêt et d'emplacement bétonnés pour mitrailleuses. Le crédit demandé pour les deux années 1935 et 1936 et réservé à la construction proprement dite de ces ouvrages s'élèvera donc à 5 millions de francs. On voit qu'il s'agit là d'une somme relativement assez modeste. L'ensemble des travaux envisagés sera néanmoins une occasion de travail qui sera sans doute la bienvenue pour bon nombre de chômeurs.

*

Le Département militaire fédéral a été autorisé par le Conseil fédéral à adapter aux conditions actuelles l'organisation du service des chiens de guerre dans le cadre des crédits disponibles. Ce service est placé, jusqu'à nouvel avis, sous la direction du commandant du 1^{er} corps d'armée. Un camp d'instruction pour le service des chiens de guerre a été créé au fort de Savatan.

*

Sous le titre vaguement camouflé d'« Entraînement sportif » l'Allemagne organise la préparation militaire de 6 millions de jeunes gens. La direction des jeunesse hitlériennes vient de créer un insigne et un livret sportif à trois degrés: 16 ans, 17 ans et 18 ans.

L'entraînement sportif sera accompagné d'une surveillance médicale, dont les résultats seront inscrits dans le livret. Les exercices envisagés pour l'obtention de l'insigne sportif comportent:

1. Exercices physiques: courses de 100 à 3000 mètres, saut en longueur, lancement de la massue (engin en bois en forme de grenade à manche). Le lancement de la massue sera fait à distance et au but: lancement du poids, natation.

2. Sports en campagne: Description (croquis) des formes du terrain, exercices de couverture, topographie et lecture des cartes, exercices d'observation, estimation des distances, camouflage, utilisation du terrain, exercices de liaison, y compris l'étude des moyens modernes de transmission.

3. Exercices de tir à petit calibre.

A quand la reprise de la Jungwehr en Suisse?

*

Au moment où le parti communiste vient de lancer le référendum contre la prolongation des écoles de recrues, nous croyons utile de reproduire les révélations suivantes, communiquées par la Presse suisse moyenne:

« A la fin de l'été dernier (c'est notre informateur qui parle), la section suisse de l'Internationale communiste (Ko-

intern) s'est occupée presque exclusivement du travail de sape à effectuer au sein de l'armée. Le 10 septembre, les dirigeants du Komintern ont eu, à Moscou, une séance consacrée à ce même objet, au cours de laquelle ils ont entendu un rapport du camarade Janson, instructeur responsable de la direction du parti communiste en Suisse. Les thèses présentées dans ce rapport peuvent se résumer comme suit: Le parti communiste doit, à tout prix, s'efforcer de faire sombrer le projet du Département militaire relatif à la prolongation des écoles de recrues. En corrélation avec cette action, la presse doit intensifier également sa politique défaitiste à fin que, en cas de guerre, un mouvement révolutionnaire ait toutes chances d'aboutir (il s'agit ici, on le voit, d'une réédition de la politique des Zimmerwaldiens et de Lénine). C'est un comité directeur de trois membres qui organisera cette action. Ce comité sera probablement composé des camarades Robert Müller, conseiller national. Humbert-Droz, l'homme de confiance de Moscou, et enfin, comme instructeur, Wilhelm Pieck.

Pour s'assurer la complicité socialiste, on proposa de faire appel, en particulier, aux trois jeunes socialistes bien connus qui ont nom Dürrenberg, Piguet et Anderfuhren. (On révéla à ce propos aux dirigeants du Komintern que ces trois camarades ont déjà, en fait mais en grand secret, passé au communisme, mais qu'on leur a demandé de demeurer, pour le moment, dans les rangs des socialistes, parce que leur activité serait de la sorte plus efficace.) Et l'on décida de confier à Anderfuhren le soin d'organiser des « cellules » dans les entreprises des industries de guerre, afin que, cas échéant, on puisse paralyser l'activité de ces industries par des actes de sabotage, par le feu, etc.

Enfin la jeunesse communiste a été chargée d'intensifier la formation des cellules dans l'armée, et l'on a mis immédiatement à sa disposition 100,000 fr. pour remplir cette tâche.

On a décidé de constituer un comité adjoint au Komintern, qui, en collaboration avec la jeunesse communiste internationale, dirigera la propagande révolutionnaire au sein de la jeunesse suisse et de l'armée. Parmi les noms qui ont été mis en avant, relevons ceux de Wilhelm Pieck, Fritz Heckert et le trop célèbre Fritz Platten, qui doit être déjà de retour en Suisse.

A la séance de Moscou, on a discuté enfin de la « technique » de l'action communiste en Suisse. C'est Bâle, qui demeurera, comme par le passé, le quartier-général des communistes, avec une ... succursale à Genève. »

Tout, jusqu'à l'attitude du parti socialiste qui a refusé de lancer le référendum, mais qui dans ses journaux recommande chaudement la signature des listes, porte à croire que les révélations faites ci-dessus sont exactes. Si tel est le cas aucun doute ne saurait subsister quant à l'existence du front commun socialiste-communiste contre l'armée.

Ceci donnera à réfléchir à ceux qui seraient tentés d'accueillir, avec trop de confiance les paroles de certains chefs d'extrême-gauche.



1. Organisation der Skiwettkämpfe des S.U.O.V. 1935 in Glarus

Das Organisationskomitee in Glarus hat im Einverständnis des Zentralvorstandes das Datum der Abhaltung der Skiwettkämpfe unseres Verbandes festgelegt auf den 12./13. Januar, eventuell 19./20. Januar 1935. Wir bitten Unterverbände und Sektionen, sich diese Daten vorzumerken und auf dieselben ihrerseits keinerlei Wettkämpfe festzulegen. — Präsident des Organisationskomitees ist Feldw. Weber Gabriel, Zeughausverwalter in Glarus; Präsident des Wettübungskomitees ist Hptm. Böckle Franz, Kreiskommandant in Glarus.

2. Punktzahl für die Anerkennungskarte im Handgranatenwerfen

Auf Grund der bisher vorliegenden Resultate des diesjährigen Verbandswettkampfes hat der Zentralvorstand die Punktzahl zur Erlangung der Anerkennungskarte im Handgranatenwerfen festgesetzt auf 37 Punkte.

Der Zentralvorstand.